



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## Conseil supérieur de la marine marchande

### SÉANCE PLÉNIÈRE

Judi 15 février 2018 de 13h 30 à 16h30  
Cabinet Norton Rose Fulbright – 7ème étage  
40 Rue de Courcelles, 75008 Paris.

### Ordre du jour :

**1. 13h 30 à 13h 40 :** Approbation du compte rendu de la séance plénière du 7 décembre 2017 ;

**2. 13h 40 à 15h 30 :** Examen pour avis ou information des mesures suivantes, présentées par M. Hervé Brûlé, adjoint au directeur des Affaires maritimes :

Mesure n° L11 : Définir un cadre pour les drones maritimes et navires autonomes (Version actualisée)

Mesure n° L12 : Définition et organisation de la mission de signalisation maritime (Version avec annexe)

Mesure n° Q1 : Régime des infractions environnementales en matière de transport maritime (Version actualisée)

Mesure n° Q1 bis : Régime de la responsabilité des capitaines de navires

Mesure n° Q2 : Habilitation à légiférer par ordonnance sur la mise en œuvre de la Convention de Nairobi relative à l'enlèvement des épaves

Mesure n° T1 : Attribuer un permis d'armement à tous les navires professionnels afin d'assurer une approche intégrée de la sécurité du navire. (Version avec annexe)

Mesure n° T2 : Instaurer un système d'inspection ciblée de normes de sécurité des navires de moins de 24 mètres à partir de déclarations annuelles d'auto-évaluation des armateurs, et facturation de certains frais

Mesure n° T5 : Honorer les engagements internationaux de la France pris à l'Organisation Internationale du Travail en transposant fidèlement les conventions du travail maritime pour la marine de commerce (MLC) et pour la pêche (C188).

Mesure n° V1 : Étendre les prérogatives des agents privés de sûreté à bord des navires à passagers, et compléter le régime de fouille de sûreté à bord des navires

Mesure n° WG3 : Sécurisation du régime d'exonération de cotisations sociales pour certains armateurs. (Nouveau texte)

**3. 15h 30 à 16h 00 :** Intervention de M. Jean-Emmanuel Crépin, président du Syndicat national de l'encadrement des personnels sédentaires des compagnies de navigation CFE-CGC, au sujet de l'entreprise Gazocéan ;

**4. 16h 00 à 16h 10 :** Appel à participation au groupe de travail relatif à la cybersécurité portuaire, par M. Soulet de Brugière, rapporteur du groupe de travail relatif à la cybersécurité portuaire ;

**5. 16h 10 à 16h 30 :** Questions diverses.